



PLANIFICATION FAMILIALE
Le Partenariat de Ouagadougou

PLAN D'ACTION NATIONAL BUDGETISÉ 2024-2028 DU SENEGAL

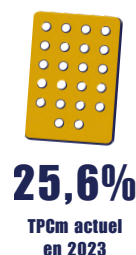
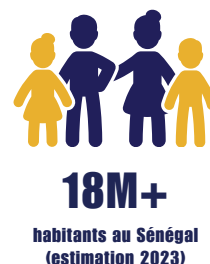
Résumé du Plan d'Action National Budgétisé de la
Planification Familiale du Sénégal pour la période 2024–2028



CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

Le Sénégal, pays d'Afrique de l'Ouest comptant une population estimée à plus de **18 millions d'habitants** en 2023, affiche une structure démographique jeune, avec **75 % de la population âgée de moins de 35 ans**. Malgré les progrès enregistrés dans le domaine de la santé reproductive et de la planification familiale (PF), des défis majeurs subsistent, notamment en matière d'offre de services, de coordination, de financement et d'accès équitable aux produits contraceptifs.

Face à ces enjeux, le **Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique**, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, a élaboré un nouveau **Plan d'Action National Budgétisé de la Planification Familiale pour la période 2024–2028**, visant à renforcer les acquis et répondre aux besoins croissants de la population. L'objectif principal est d'atteindre un taux de prévalence contraceptive moderne (TPCm) de **46 % d'ici 2028**, contre 25,6 % en 2023.

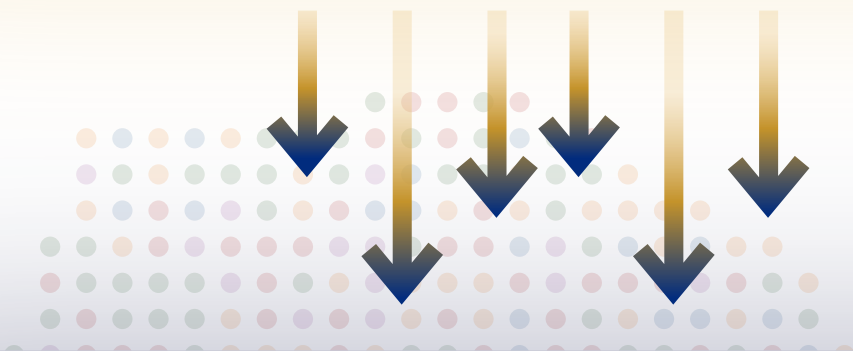


OBJECTIFS DU PANB-PF 2024-2028

Le Plan vise à améliorer l'accès à la planification familiale et à contribuer à la réduction de la morbi-mortalité maternelle et néonatale. L'objectif principal est d'atteindre un **Taux de Prévalence Contraceptive Moderne (TPCm) de 46 %** chez les femmes en union d'ici 2028, contre 25,6 % en 2023.



Cet objectif principal visé au niveau national est la résultante des prévalences contraceptives spécifiques attendues de chaque région (tableau1).



PROJECTIONS SPÉCIFIQUES :

Cibles régionales pour le TPC en 2028

RÉGION	CIBLES ACTIVES ATTENDUES PAR RÉGION EN 2028	TPC ATTENDU PAR RÉGION EN 2028	RÉGION	CIBLES ACTIVES ATTENDUES PAR RÉGION EN 2028	TPC ATTENDU PAR RÉGION EN 2028
Dakar	490 707	61,90%	Louga	67 393	33,20%
Diourbel	111 155	31,00%	Matam	22 734	17,40%
Fatick	75 559	45,10%	Saint Louis	125 800	60,40%
Kaffrine	53 376	41,10%	Sédhiou	35 522	34,90%
Kaolack	84 549	36,80%	Tambacounda	40 702	26,20%
Kédougou	8 681	25,70%	Thiès	238 910	57,80%
Kolda	50 841	33,40%	Ziguinchor	67 875	53,60%
SÉNÉGAL	1 473 804	46%			

AXES STRATÉGIQUES ET DOMAINES D'INTERVENTION DU PANB-PF 2024-2028



Axe 1 : Renforcement de l'offre et de l'accès aux services PF de qualité

- Renforcement de l'offre du secteur public
- Renforcement de l'offre du secteur privé
- Elargissement de l'offre au niveau communautaire
- Adaptation de l'offre de services auprès des adolescents et jeunes



Axe 2 : Renforcement de la création de la demande

- Renforcement de la commission de la communication et du plaidoyer en SRMNIA-N
- Renforcement de la communication ciblant les hommes dans la PF
- Renforcement de la communication ciblant les adolescents/jeunes
- Renforcement de la communication ciblant les personnes handicapées
- Renforcement de la communication ciblant les femmes
- Renforcement de la communication ciblant les prestataires
- Organisation des campagnes de sensibilisation et de communication sur la PF



Axe 3 : Sécurisation des produits contraceptifs

- Appui à la relance de la stratégie «Yeksinaa» et autres initiatives en faveur de la disponibilité de la gamme des produits PF de qualité par niveau
- Renforcement de la capacité des prestataires et acteurs communautaires en gestion logistique
- Amélioration des plans de préparation et de riposte face aux urgences intégrant le dispositif minimum d'urgence (DMU) prenant en compte la PF
- Amélioration de la coordination et du suivi-évaluation du système pharmaceutique



Axe 4 : Renforcement du plaidoyer pour un environnement favorable

- Renforcement du cadre législatif et réglementaire
- Amélioration du cadre de collaboration et de suivi des engagements des différentes parties prenantes
- Renforcement de la participation et de l'engagement des religieux



Axe 5 : Mobilisation des ressources et financement durable

- Création d'un environnement favorable au financement domestique de la PF
- Plaidoyer pour un accroissement progressif et régulier des ressources domestiques auprès du secteur privé
- Mobilisation du financement par les Collectivités territoriales et les CDS
- Suivi des engagements des acteurs (Etat, CT, PTFs et secteur privé) par rapport au financement de la PF



Axe 6 : Amélioration de la gouvernance et de la gestion du programme

- Renforcement du pilotage et de la coordination à tous les niveaux
- Amélioration de la disponibilité et la qualité des données PF
- Capitalisation des données du secteur privé et du niveau communautaire dans la plateforme DHIS2
- Amélioration des mécanismes de suivi à tous les niveaux du système de santé
- Promotion de la recherche à tous les niveaux
- Mise en place d'un mécanisme de gestion des connaissances

MÉCANISME DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

La mise en œuvre du PANBPF 2024–2028 repose sur un système de suivi-évaluation performant, essentiel pour assurer la redevabilité et le pilotage des interventions. Ce dispositif inclut une plateforme digitale de collecte des données, des plans d'action opérationnels déclinés à tous les niveaux, et des commissions thématiques pour assurer le suivi par axe stratégique. Des réunions périodiques, des supervisions, des audits de qualité et un suivi des performances seront réalisés à tous les niveaux. Deux évaluations sont prévues : une à mi-parcours en 2026 et une finale en 2028, afin d'ajuster les stratégies et renforcer les résultats.



2026

ÉVALUATION À MI-PARCOURS

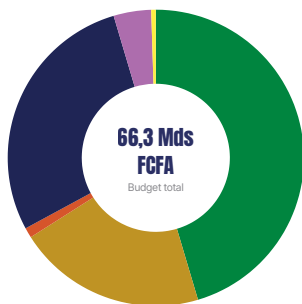
Afin d'ajuster les stratégies et renforcer les résultats

2028

ÉVALUATION FINALE

Assurer la redevabilité et le pilotage des interventions

BUDGET ET FINANCEMENT



BUDGET TOTAL PANBPF 2024-2028
66 267 716 474 F CFA
= \$ 110 446 194
(avec 1 dollar estimé à 600 F CFA)
sur les 5 ans de mise en œuvre

Le budget du Plan d'Action National Budgétisé pour la Planification Familiale (PANBPF) s'élève à **66 267 716 474 F CFA** équivalent à **\$ 110 446 194** (avec 1 dollar estimé à 600 F CFA) sur les 5 ans de mise en œuvre. **L'offre de services** concentre la plus grande part avec **45,4 % du budget**, **les produits contraceptifs** représentent **28 %**, **la création de la demande** absorbe **20,6 %**, et enfin, les axes transversaux – **plaidoyer, financement et gouvernance** – reçoivent **1%**.

Cette répartition reflète une volonté de renforcer l'offre et la disponibilité des produits tout en soutenant la demande et l'environnement favorable à la planification familiale.

	Renforcement de l'offre et de l'accès aux services PF de qualité	45,40%		Sécurisation des produits contraceptifs	28,30%
	Renforcement de la création de la demande	20,60%		Amélioration de la gouvernance et de la gestion du programme	4,10%
	Renforcement du Plaidoyer pour un environnement favorable	1,10%		Intensification de la mobilisation des ressources et du financement durable	0,50%

Répartition du budget par axe stratégique et par an

RUBRIQUES	BUDGET					MONTANT	Répartition du budget par rubriques
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5		
Renforcement de l'offre et de l'accès aux services PF de qualité	4 032 200 680	7 824 059 648	11 402 146 263	3 359 900 343	3 440 499 268	30 058 806 202	45,40%
Renforcement de la création de la demande	1 957 407 132	3 353 985 627	3 391 799 751	2 237 193 704	2 713 388 172	13 653 774 386	20,60%
Sécurisation des produits contraceptifs	3 326 869 374	4 169 813 263	3 704 820 693	3 743 086 431	3 828 515 455	18 773 105 216	28,30%
Renforcement du Plaidoyer pour un environnement favorable	143 500 901	226 045 114	141 454 718	123 381 502	120 797 266	755 179 501	1,10%
Intensification de la mobilisation des ressources et du financement durable	109 838 634	72 069 099	54 089 734	55 417 934	39 786 793	331 202 194	0,50%
Amélioration de la gouvernance et de la gestion du programme	465 196 095	816 211 795	471 413 695	471 413 695	471 413 695	2 695 648 975	4,10%
TOTAL	10 035 012 816	16 462 184 546	19 165 724 854	9 990 393 609	10 614 400 649	66 267 716 474	100,00%
Répartition du budget par an	15%	25%	29%	15%	16%	100%	

